



RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00369

Numéro SIREN : 825 239 262

Nom ou dénomination : A.D.S. GROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 27/04/2017 sous le numéro de dépôt 5836

A.D.S. GROUPE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 euro.
82 avenue Raymond Aron
91300 MASSY
RCS: Evry 825 239 262

Le 28/03/2017 à 10 heures 00, au siège de la société,

Les soussignés :

- Madame Céline PINI épouse AMORINE DE SA née le 25/05/1971 à Fréjus (83), France, de nationalité Française, mariée, demeurant 3, rue Mozart à Limours (91470), France,
- Monsieur Antonio AMORIN DE SA né le 15/02/1964 à Négage , Angola, de nationalité Française, marié, demeurant 3, rue Mozart à Limours (91470), France,

Représentant toutes les actions de la société, sont réunis pour

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Ayant pour ordre du jour présenté par Monsieur Antonio AMORIN DE SA, président de l'assemblée, ce qui suit :

**Nomination d'un Commissaire aux Comptes
Nomination d'un Commissaire aux Apports**

A COMPTER DU 28/03/2017

RESOLUTION N° 1

Les associés de la société A.D.S. GROUPE SAS nomment, en application de l'article 19 des statuts de ladite Société établis par acte sous seing privé le 19/01/2017 à Massy, Auditeurs Associés Franciliens, représentée par Mr Philippe RIMMER aux fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire.

Mr Philippe RIMMER – AUDITEURS ASSOCIES FRANCILIENS – 80, rue Cardinet – 75017 PARIS

Conformément à la loi, leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes du sixième exercice, soit en 2023.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

RESOLUTION N° 2

En vue du rachat des titres de la Société FTS BATIMENT SAS, les associés, conformément aux dispositions des articles L. 225-147 et L.223-33 du Code du Commerce, nomment le Cabinet EXCELIA AUDIT, représenté Madame Karène ZAGOURY aux fonctions de Commissaire aux Apports.

Me Karène ZAGOURY – EXCELIA AUDIT - 21 rue de Crimée – 75019 PARIS

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures 30. Par conséquent, il est dressé le présent procès-verbal signé par la collectivité des actionnaires.

Fait à Massy, le 28/03/2017 en 4 exemplaires.



Me Céline AMORIN DE SA,



Mr Antonio AMORIN DE SA,